

Un investissement de plus de 370 000 \$ aux habitations Hélène-Boullé



Plus de 370 000 \$ seront investis aux habitations Héliane-Boullé, situées au 8135, rue Drolet, pour le réaménagement de l'entrée principale, la réfection des sorties de secours et le remplacement du revêtement des planchers des corridors. Des travaux de maçonnerie seront réalisés sur les quatre faces de l'immeuble au printemps 2013.

Les travaux se dérouleront en deux temps : de la fin d'octobre à la mi-décembre 2012 et de mars à mai 2013. Ces périodes pourraient toutefois varier selon les conditions météorologiques. Les principaux désagréments liés à ces travaux seront le bruit, la poussière, le va-et-vient des ouvriers, la présence d'une nacelle et d'échafaudages ainsi que la **fermeture de l'entrée principale**.

Une rampe d'accès temporaire a été construite afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler pendant la réfection de l'entrée principale. Toutefois, l'entrée principale devra être fermée quelques jours durant l'installation des nouvelles portes et la rénovation du vestibule. Les locataires pourront alors circuler par la porte située du côté du stationnement. Des solutions individuelles ont été prévues pour les personnes à mobilité réduite. Un gardien de sécurité sera engagé pour faciliter l'accès des visiteurs et des livreurs durant cette période cruciale. Nous comptons sur votre collaboration pour en aviser vos visiteurs.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **15 février 2012**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Hélène-Boullé en présence de **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Guy Couillard**, directeur de projets, **Paul Hince**, directeur à l'entretien et aux réparations et **Alain Gagné**, chef d'équipe. Lors de cette rencontre, **14 locataires** ont été informés et consultés sur les travaux de maçonnerie, le réaménagement de l'entrée principale et la réfection des sorties de secours.



En ce qui concerne la hauteur et la position de la main courante de l'entrée principale, la solution retenue est l'installation d'une main courante plus basse de chaque côté et d'une main courante supplémentaire au centre de l'escalier.

Les résidants se disent satisfaits du délai d'ouverture automatique actuel de la porte d'entrée principale. À la suite du réaménagement de l'entrée, le sens d'ouverture de la nouvelle porte permettra un meilleur accès à la rampe pour les personnes à mobilité réduite. Le ferme-porte automatique sera récupéré et ajusté à la nouvelle porte pour garantir un délai d'ouverture approprié.

Le réaménagement du vestibule touche la salle communautaire : la garde-robe située à droite des portes sera agrandie et les deux portes actuelles seront remplacées par une porte simple accessible en fauteuil roulant. La demande d'installer une porte, à ouverture automatique, d'une largeur de 54 pouces a été étudiée. Compte tenu de l'espace disponible, la nouvelle porte sera d'une largeur de 48 pouces, soit 12 pouces de plus qu'une porte de format standard. Malheureusement, l'installation d'un ouvre-porte automatique n'a pas été retenue.

Les travaux prévus aux sorties de secours ont bénéficié de la consultation : une gouttière sera installée au-dessus de la sortie qui donne sur le stationnement. Par contre, la proposition d'y installer un vestibule n'a pas été retenue, considérant qu'il s'agit d'une sortie qui ne devrait pas être utilisée autrement qu'en cas d'urgence.

Le **5 septembre 2012**, une **deuxième rencontre de consultation** a eu lieu pour choisir la couleur du nouveau revêtement de plancher des corridors communs. Les **13 personnes** présentes ont pu discuter avec **Marc Sédillot**, agent de liaison, et choisir la couleur et la disposition des nouvelles tuiles.

Le **24 octobre** dernier, une **troisième rencontre d'information** a eu lieu pour le démarrage du chantier. Cette fois, **12 personnes** étaient réunies pour entendre **Marc Sédillot** et **Guy Couillard** présenter les détails du projet ainsi que les mesures prises pour assurer le bon déroulement des travaux.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

AU MOMENT DES TRAVAUX, VOUS DEVREZ RETIRER TOUT CE QUI SE TROUVE SUR LE PLANCHER OU SUR LES MURS DES CORRIDORS.



*CORRIDOR DÉGAGÉ,
PRÊT POUR LES TRAVAUX*

Des mesures sont prises pour assurer le bon déroulement des travaux :

- Une entrée temporaire a été aménagée dans la fenêtre à côté de la porte principale.
- Une rampe d'accès temporaire a été construite pour la durée des travaux.
- Le pigeonnier de Postes Canada a été déplacé temporairement de façon à assurer la livraison du courrier.
- L'entrepreneur pourrait construire un abri temporaire au-dessus de l'entrée lorsque viendra le temps de couler le béton.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est destiné aux déchets industriels uniquement. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS HÉLÈNE-BOULLÉ

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Directeur de projets :
Guy Couillard



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Zohra Allouche Filion
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
André Binette
- ◆ Agente de location :
Colette Kandolo
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



L'ENTREPRENEUR

Construction Sanabel Inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Hélène-Boullé. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi de 7 h à 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction

Charles Allain
et Marie Bouchard

Coordination

Marie-Eve Leblanc

Révision

Linguitech

Graphisme

Optik Design inc.